



Rentrée 2018-2019 : Nouvelle organisation de la semaine scolaire !

A partir de la rentrée 2018-2019, les élèves de l'école maternelle et élémentaire Jean Monnet et de l'école maternelle Saint Louis auront une semaine de 4 jours. Ce changement implique une réorganisation de la semaine de classe, des services périscolaires ainsi que l'introduction des mercredis récréatifs.

Organisation de la semaine de classe à l'école maternelle et élémentaire Jean Monnet

	LUNDI	MARDI	MERCREDI B	JEUDI	VENDREDI
7H30 - 8H15	Accueil Périscolaire	Accueil Périscolaire	Accueil du matin	Accueil Périscolaire	Accueil Périscolaire
8H15 - 11H45	Temps Scolaire	Temps Scolaire	Mercredi récréatif	Temps Scolaire	Temps Scolaire
11H45 - 13H40	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13H40 - 16H10	Temps Scolaire	Temps Scolaire		Temps Scolaire	Temps Scolaire
16H10 - 19H00	Accueil Périscolaire	Accueil Périscolaire	Accueil du soir	Accueil Périscolaire	Accueil Périscolaire

Organisation de la semaine de classe à l'école maternelle Saint-Louis

	LUNDI	MARDI	MERCREDI B	JEUDI	VENDREDI
7H30 - 8H10	Accueil Périscolaire	Accueil Périscolaire	Accueil du matin	Accueil Périscolaire	Accueil Périscolaire
8H10 - 11H40	Temps Scolaire	Temps Scolaire	Mercredi récréatif	Temps Scolaire	Temps Scolaire
11H45 - 13H30	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13H35 - 16H05	Temps Scolaire	Temps Scolaire		Temps Scolaire	Temps Scolaire
16H10 - 19H00	Accueil Périscolaire	Accueil Périscolaire	Accueil du soir	Accueil Périscolaire	Accueil Périscolaire

Accueil périscolaire **A** et mercredi récréatif **B** : informations et tarifs sur les pages suivantes.

A

Accueil Périscolaire

Les services périscolaires sont des services proposés et assurés par la commune. L'objectif est de répondre aux besoins des familles en accueillant les enfants le matin avant la classe, durant la pause méridienne et le soir après l'école. Ces services fonctionnent toute l'année, durant les jours de classe, et se déroulent dans les locaux du périscolaire (rue de la Mairie). Ils sont réservés aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires et maternelles de Basse-Ham. Ci-dessous les horaires et tarifs pour l'année scolaire 2018-2019 :



1 Horaires Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

7H30-8H15 Accueil échelonné des enfants

11H45-13H45 repas, temps calme et activités

3 formules sont proposées pour l'accueil du soir :

16H10-17H00 Accueil après la classe et goûter

Soir 1



Attention : le départ des enfants durant ce temps d'activités n'est pas autorisé. Ouverture des portes à 17 heures

16H10-18H00 Accueil après la classe, goûter et activités

Soir 2



Attention : le départ des enfants durant ce temps d'activités n'est autorisé qu'à 17h30 ou à 18h00

16H10-19H00 Accueil après la classe, goûter, activités et départ autorisé à partir de 18h00

Soir 3

2 Tarifs

Les tarifs des services périscolaires sont fixés par délibération du Conseil Municipal. Ils tiennent compte du quotient familial (QF) appliqué par la CAF.

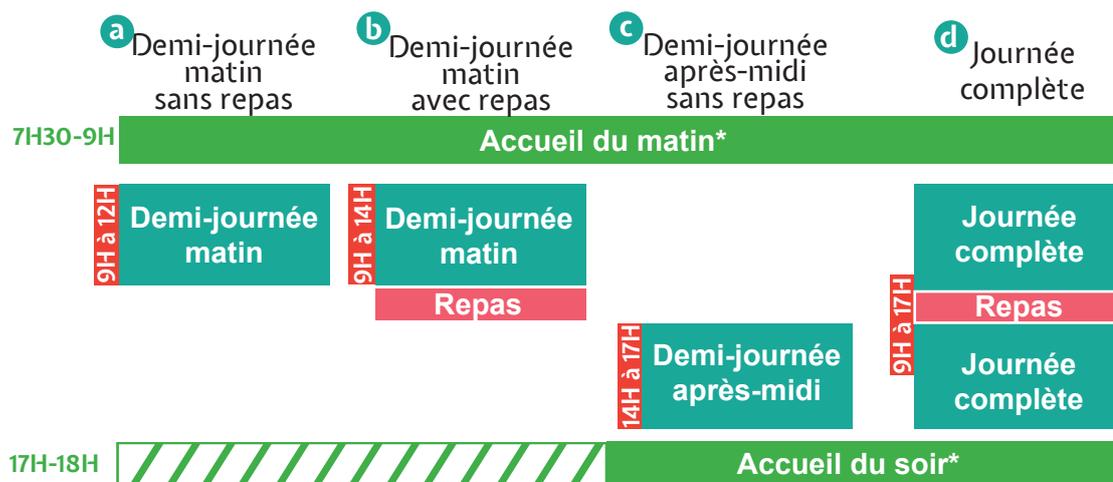
HABITANTS DE BASSE-HAM	QF < 700€	700€ < QF < 1350€	QF > 1350€
MATIN (7h-8h15)	1,50 €	1,75 €	2 €
MIDI (11h45-13h40)	5,25 €	5,95 €	6,50 €
SOIR 1 (16h10-17h)	2 €	2,25 €	2,50 €
SOIR 2 (16h10-18h)	3,50 €	3,75 €	4 €
SOIR 3 (16h10-19h)	5 €	5,25 €	5,50 €
EXTERIEURS	QF < 700€	700€ < QF < 1350€	QF > 1350€
MATIN (7h-8h15)	1,70 €	1,95 €	2,20 €
MIDI (11h45-13h40)	5,90 €	6,60 €	7,15 €
SOIR 1 (16h10-17h)	2,20 €	2,45 €	2,70 €
SOIR 2 (16h10-18h)	3,75 €	4 €	4,25 €
SOIR 3 (16h10-19h)	5,50 €	5,75 €	6 €



Les mercredis récréatifs fonctionnent tous les mercredis, sur l'année scolaire, hors période de vacances et se déroulent dans le bâtiment du périscolaire. Ils sont ouverts à tous les enfants domiciliés à Basse-Ham, scolarisés ou non sur la commune, ainsi qu'aux enfants non domiciliés dans la commune mais scolarisés à Basse-Ham.

1 Organisation et fonctionnement des mercredis récréatifs

4 formules sont proposées : **a b c d**



Accueil du matin* : accueil échelonné des enfants

Accueil du soir* : départ échelonné des enfants



2 Tarifs des mercredis récréatifs

Les tarifs des mercredis récréatifs sont fixés par délibération du Conseil Municipal. Ils tiennent compte du quotient familial (QF) appliqué par la CAF.

HABITANTS DE BASSE-HAM	QF < 700€	700€ < QF < 1350€	QF > 1350€
JOURNEE COMPLETE (9h-17h)	14 €	15 €	16 €
DEMI-JOURNEE SANS REPAS (9h-12h ou 14h-17h)	5 €	6 €	7 €
DEMI-JOURNEE AVEC REPAS (9h-14h)	10 €	11 €	12 €
ACCUEIL DU MATIN (7h30-9h)		2 €	
ACCUEIL DU SOIR (17h-18h)		1 €	

EXTERIEURS	QF < 700€	700€ < QF < 1350€	QF > 1350€
JOURNEE COMPLETE (9h-17h)	16 €	17 €	18 €
DEMI-JOURNEE SANS REPAS (9h-12h ou 14h-17h)	6 €	7 €	8 €
DEMI-JOURNEE AVEC REPAS (9h-14h)	11 €	12 €	13 €
ACCUEIL DU MATIN (7h30-9h)		2 €	
ACCUEIL DU SOIR (17h-18h)		1 €	